



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Pointe-à-Pitre, le 30 mars 2026

Direction Générale Adjointe des Services

@ : nadia.davila@ville-pointeapitre.fr

☎ : 0690 33 56 82

N° Réf : HD/MCF/PR/ND/PR/2026-03-27

Affaire suivie par : Mme Nadia DAVILA

Mesdames, Messieurs,

Les Présidents(es) d'associations

Objet : Lancement de la campagne de subventions aux associations pour 2026

Mesdames, Messieurs,

Par votre engagement quotidien auprès des habitants, vous faites vivre la solidarité, le vivre ensemble et la cohésion au sein de nos quartiers.

Dans cette perspective, la Ville de Pointe-à-Pitre lance sa campagne de subventions pour l'année 2026 pour soutenir le fonctionnement de votre structure ou le financement de vos projets, selon le calendrier suivant :

- Lancement de la campagne : **13 avril 2026**
- Clôture des dépôts de dossiers : **4 mai 2026**
- Phase d'instruction : **du 5 au 12 mai 2026**

Cette année, notre ambition est de renforcer la convergence entre vos initiatives locales et les 7 axes stratégiques définis à l'échelle communautaire, dans le cadre du Nouveau Contrat de Ville « Engagement 2030 », auquel la ville a adhéré, ceci pour transformer durablement nos quartiers prioritaires (QPV).

Aussi, seront étudiés de manière prioritaire, les projets s'inscrivant directement dans le cadre des orientations suivantes :

1. Émancipation et « Faire société » : Actions de lutte contre l'isolement, accès aux droits (illectronisme), santé mentale et soutien à la parentalité.
2. Réussite éducative : Sécurisation des parcours, prévention du décrochage et maîtrise de la langue, en lien avec la « communauté éducative ».
3. Accompagnement du vieillissement : Adaptation de l'offre de services et repérage des seniors isolés.
4. Qualité du cadre de vie : Appropriation des espaces publics, urbanisme transitoire et gestion des espaces délaissés.
5. Insertion et l'emploi : Démarches d'« aller-vers », levée des freins professionnels et promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS).
6. Tranquillité et Sécurité : Prévention des violences (notamment scolaires, sexistes et sexuelles) et aide aux victimes.
7. Ingénierie et Réseaux : Renforcement de la professionnalisation des acteurs et mise en réseau des interventions de proximité.

Votre dossier, accompagné des pièces justificatives, devra présenter un projet concret, opérationnel et territorialisé, et précisera comment votre action mobilise le droit commun et s'articule avec les besoins spécifiques des habitants des quartiers prioritaires.

Je sais pouvoir compter sur votre créativité et votre détermination pour bâtir, ensemble, une ville plus inclusive et dynamique.

Dans cette attente, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Harry DURIMEL